

KINÉSITHÉRAPIE

Métier de la rééducation, la kinésithérapie traite les troubles du mouvement ou de la motricité de la personne, les déficiences et les altérations des capacités fonctionnelles.

Comment y accéder ?

- Le PASS (Parcours Accès Santé Spécifique) : constitué d'une majeure santé et d'une mineure dans une autre discipline (11 possibilités)
- La L.AS (licence avec option "Accès Santé") : une licence (à Limoges seules les licences Droits, Sciences pour la santé, Sciences de l'éducation et Sociologie donnent accès à la formation de Kinésithérapie) avec une mineure santé
- STAPS / STS

la formation :

1 année de sélection et 4 ans en institut de formation en Masso-Kinésithérapie:

2 cycles :

- 1er cycle (K1-K2) : c'est une découverte de l'aspect théorique du métier et de ses techniques fondamentales.
- 2ème cycle (K3-K4) : il correspond au développement des compétences de diagnostic et d'intervention kinésithérapique.

Format des cours : Cours Magistraux, Travaux Dirigés et Travaux Pratiques associés à 7 périodes de stages. Le dernier stage est un clinicat de 12 semaines.

A la fin de la 4ème année l'étudiant obtient un Diplôme d'État, il peut donc exercer, poursuivre en formation continue ou faire un doctorat.

les débouchés :

- En libéral, dans un centre Hospitalier, dans un centre de rééducation, en EHPAD...
- Les champs d'interventions sont très larges : maladies neurologiques, traumatologie, oncologie, traitement des affections respiratoires et cardio-vasculaires...



tut.limoges@gmail.com



TutoratSanté limoges



@TutoratLimoges



Tutoratsanté



Tutorat Limoges